



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 103786

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences de la diminution du nombre de postes d'enseignants à la prochaine rentrée dans l'enseignement agricole. Il lui demande si une telle diminution du nombre d'enseignants est justifiée par rapport aux besoins et si elle permettra d'assurer la qualité des formations dispensées, nécessaire pour garantir l'avenir de ce secteur qui tient une place non négligeable dans le monde économique.

Texte de la réponse

La qualité et la réussite de l'enseignement agricole viennent à nouveau d'être soulignées par l'audit de modernisation conduit au cours du premier semestre 2006 à l'initiative du ministère délégué au budget et à la réforme de l'État et par le récent rapport d'information confié à Mme Françoise Férat par la commission des affaires culturelles du Sénat, le ministère de l'agriculture et de la pêche lui accorde aussi une attention toute particulière. L'augmentation du budget alloué au programme de l'enseignement agricole, acquise lors du budget 2006, a permis d'attribuer des ressources au profit de l'aide sociale aux élèves mais aussi de développer la formation continue des personnels de l'enseignement agricole public. Le budget 2007 conforte les crédits consacrés à l'enseignement technique agricole. L'accompagnement éducatif, pédagogique et social des élèves est tout particulièrement soutenu : les crédits consacrés aux assistants d'éducation progressent de 5 % ; les crédits relatifs au remplacement des personnels augmentent de 1,8 % pour assurer la continuité pédagogique et le bon fonctionnement des établissements ; enfin ; l'aide sociale aux élèves est confortée. L'objectif du ministère de l'agriculture et de la pêche est de préserver la spécificité de l'enseignement agricole au sein du système éducatif, de conforter sa qualité et son ancrage dans le monde rural tout en faisant valoir ses atouts au regard de l'objectif gouvernemental d'insertion des jeunes en difficulté et de développement de l'apprentissage.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103786

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9476

Réponse publiée le : 6 mars 2007, page 2368